

la Lettre de Megève

mairie.megeve.fr

été 2025

no 60

p.04

L'ENJEU DU LOGEMENT PERMANENT

PLU

p.10

Une vision
pour l'avenir

RSO

p.12

Un observatoire
de la transition

COMMUNE

p.22

Une amitié
franco-allemande


megève

Sommaire

p.04 **COMMUNE**

L'enjeu du logement permanent

p.07 **TRAVAUX**

Investir pour la qualité de vie

p.10 **PLU ET PADD**

Structurer une vision pour l'avenir

p.12 **RSO**

Vers un observatoire de la transition

p.14 **ENFANCE - JEUNESSE**

Actualités

p.17 **PATRIMOINE**

Les rencontres des chapelles

p.18 **CULTURE**

Célébrer toutes les facettes de l'art

p.21 **ÉVÈNEMENTS**

L'agenda été / automne

p.22 **COMMUNE**

Une amitié franco-allemande qui traverse les siècles

p.24 **AGRICULTURE**

Partager pour mieux évoluer

p.25 **COMMUNE**

Un nouvel outil au service des usagers

p.26 **CCAS**

Pour que l'été rime avec sérénité

p.27 **BRÈVES**

p.29 **VIE POLITIQUE**

Tribune d'expression

p.30 **ÉTAT CIVIL**

p.31 **INFOS PRATIQUES**



Labels



DIRECTEUR DE PUBLICATION :

Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF :

Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Elodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Kalistène (Cran-Gevrier)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Elodie Bouffay, Gabriel Zacharski, Antoine Barbot, Fabienne Cordet-Evrard), Marie Bougault-Sakael, Christophe Bougault-Grosset, Tops Socquet Photos, Bernard Just, Les Mailles et Béguines.

Megève soutient





CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES

Maire de Megève et Conseillère Départementale

Cap sur un été à la hauteur de nos attentes

Alors que l'été s'installe à nos portes, le désir d'une saison apaisée, joyeuse et lumineuse se fait sentir dans tous les esprits.

C'est le temps des retrouvailles en famille ou entre amis, des après-midis en terrasse, des randonnées partagées, des soirées animées - ces petits bonheurs simples qui font le charme de nos étés à Megève.

Ici, la saison estivale a un goût de liberté et de légèreté.

Elle ouvre une parenthèse précieuse dans nos vies souvent bien rythmées, et offre à chacun la possibilité de se reconnecter à l'essentiel.

Megève vit pleinement l'été grâce à l'énergie de son tissu associatif, à l'implication de ses bénévoles, et à l'enthousiasme de celles et ceux qui œuvrent chaque jour pour faire vibrer notre village.

Notre agenda culturel, sportif et festif reflète cette vitalité unique, qui fait la signature de notre commune et laisse à nos visiteurs comme à nos habitants des souvenirs durables.

Au-delà des festivités, l'été sera également studieux autour des dossiers auxquels je ne renoncerai pas.

Ma priorité immédiate est claire : trouver une solution rapide, pérenne et équitable pour l'exploitation du domaine skiable du Mont d'Arbois.

Je ne renoncerai pas à ce combat, car il est au cœur de notre modèle, de notre attractivité, et des équilibres économiques de notre territoire.

À l'heure où cette édition est finalisée, l'incertitude demeure sur la saison d'été sur le Mont d'Arbois.

Mais je tiens à vous dire avec force que je mets toute mon énergie pour maintenir un dialogue constructif, et garantir dans les plus brefs délais la certitude d'une ouverture pour la saison hivernale.

C'est une condition essentielle pour rassurer, se projeter, et travailler ensemble avec sérénité.

Toutes les montagnes peuvent se gravir - encore faut-il trouver la bonne cordée et le bon itinéraire.

À vos côtés, je continuerai à avancer avec détermination, lucidité et esprit d'ouverture.

En attendant, je vous souhaite un été doux, joyeux et plein de lumière.

Et vive l'été à Megève !

L'ENJEU DU LOGEMENT PERMANENT

La question du logement permanent a toujours été une préoccupation majeure pour Catherine Jullien-Brèches, et ce depuis son tout premier mandat. La livraison en 2026 du programme de logements sociaux aux Retornes, couplée à d'autres projets en cours, annonce une étape essentielle pour l'habitat à l'année.

Outre le combat mené par notre édile notamment auprès des services de l'État pour la modification du référencement en zonage A, favorisant l'accès des résidents permanents aux logements intermédiaires et à de nouveaux outils d'accès à la propriété, les efforts entrepris depuis les années 80 pour enrayer l'érosion de la population permanente se voient aujourd'hui récompensés par l'aboutissement de chantiers attendus.

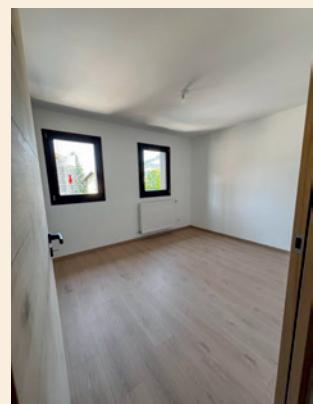
Les Retornes : livraison au printemps 2026



Au printemps 2026, au lieu-dit des Retornes, pas moins de **42 nouveaux logements locatifs sociaux** vont être livrés. Sur un terrain de 4.000 m², répartis sur 3 bâtiments, les appartements offriront des surfaces allant du T1 au T5, essentiellement adaptés à l'accueil de familles. Ils seront équipés de places de stationnement aériennes et en sous-terrain et de locaux à vélos. Les abords seront paysagés.

Une partie du parc, encadrée par le bailleur social Vilogia, relèvera du dispositif national d'attribution ; la gestion confiée à l'agence à vocation sociale Solihia permettra quant à elle au **CCAS de Megève de collaborer à l'attribution de logements, privilégiant ainsi l'installation de familles du territoire et de résidents permanents.**

À noter que ce programme dispose uniquement de logements locatifs, à loyers modérés accessibles sous conditions de ressources, et à destination majoritairement des familles. Il ne propose pas d'accès à la propriété.



L'accession à la propriété : développement d'une offre de BRS sur le site "Les Combettes"



Les Combettes

Deux tènements fonciers ont été identifiés pour développer une **offre de logements en accession du type Bail Réel Solidaire (BRS)**, à savoir que le foncier et le bâti sont dissociés permettant ainsi de baisser le prix des logements. L'acheteur n'est propriétaire que du bien et loue le terrain à un organisme foncier solidaire sous la forme d'une faible redevance. Aux Combettes, l'OAP prévoit au minimum **la réalisation de 25 appartements**. Les tènements, nommés Combettes « nord » et « sud », profitent d'une situation privilégiée, à proximité du village. Bénéficiant d'une belle vue dégagée, les logements sont également proches des commodités et des écoles. Un appel à projet sera lancé cet été de manière à sélectionner un opérateur.

La Mottaz

À proximité immédiate de la Maison Médicale et à quelques pas du centre, ce tènement se niche dans un cadre préservé où les espaces naturels alentour seront maintenus. La commune souhaite cibler une **offre de logement permanent d'au moins 20 appartements**, dont le type reste à définir.

Dépôt des dossiers de demande de logement social

Vous êtes peut-être éligible à un logement social et souhaiteriez déposer une demande ? Vous bénéficiez de 2 possibilités :

- **En ligne sur :** demande-logement-social.gouv.fr
- **En prenant rendez-vous** auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Megève en Mairie - Tél. 04 50 93 29 14 - ccas@megeve.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et les après-midis uniquement sur rendez-vous.

Cette étape, soit en ligne, soit par le biais du CCAS, est impérative pour obtenir un numéro d'enregistrement SNE (Système National d'Enregistrement) et valider le dépôt de votre dossier.



Quid du logement social à Megève ?

La commune est dotée de **145 logements locatifs sociaux** ; leur gestion est répartie entre 4 organismes. En détail, le parc se divise en 59 logements de type F1 et F2 contre 86 logements de type F3, F4 et F5. La majorité de ces appartements sont destinés aux familles.

Renseignements auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Megève
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

Des ateliers d'accompagnement à la rénovation, destinés aux copropriétaires



Entre diagnostics obligatoires et facultatifs, dossiers techniques et administratifs, subventions et prêts, prise de décision et calendrier, il peut être complexe de s'y retrouver dans le déroulé d'une rénovation en copropriété ! Le service Habitat de Megève propose un atelier de sensibilisation lors de 2 sessions participatives animées par des intervenants spécialisés, afin de clarifier les différentes étapes d'un tel projet, mercredi 23 juillet et mardi 12 août, de 16h à 19h en salle Mont-Joly au Palais. Inscriptions obligatoires à habitat@megeve.fr ou au 04 50 93 29 04.

L'intermédiation locative

Autre dispositif au profit de l'**habitabilité de notre territoire**, l'intermédiation locative a été mise en place depuis 2021 en collaboration avec l'agence Soliha. Développée par la commune avec **un agent dédié**, il répond à la problématique prégnante de l'hébergement pour les travailleurs saisonniers. Aujourd'hui, le service continue sa progression et compte 32 logements sous mandat.

Qu'elles soient localisées à Megève, Praz-sur-Arly ou Demi-Quartier, tous les **propriétaires de résidences secondaires peuvent bénéficier de l'outil**. Le service d'intermédiation prend en charge toute la gestion, de la visite des appartements, à la rédaction des contrats, en passant par les états des lieux. Les biens sont **loués à des employeurs de la commune** de Megève : hôtels, restaurants, commerces ou autres entreprises...

En 2025, le dispositif poursuit son évolution avec un encadrement des loyers qui sera opérationnel dès l'hiver prochain. Les intérêts des propriétaires seront conservés, les loyers devront cependant respecter un barème accessible avec un tarif au mètre carré appliqué.



Les avantages du dispositif :

- **Le service est gratuit** : les frais de gestion sont intégralement pris en charge par la commune
- **Pas d'engagement minimum exigé** auprès des propriétaires en termes de périodes de disponibilité du bien. Ils peuvent en conserver l'usage quand ils le souhaitent
- **Avoir un référent de confiance sur place qui supervise la gestion**, pas de contact en direct avec le locataire.
- **Contrat de location signé directement avec l'employeur**

À noter, la Commune proposera de subventionner jusqu'à 50% des frais engagés pour les travaux de remise en état du logement (hors rénovation énergétique), l'acquisition de meubles pour la location et la réalisation des diagnostics obligatoires.

Renseignements : habitat@megeve.fr – Tél. 04 50 93 79 36



Témoignage

Catherine Grosz-Foiret, propriétaire d'un studio, bénéficiaire du dispositif

« Résidant loin de Megève, je souhaitais louer mon bien mais à distance, il n'est pas toujours simple de s'en occuper. J'ai appris par un appel à la Mairie qu'elle disposait d'un service de gestion de la location à des saisonniers ou actifs exerçant dans

le village. En permettant de proposer un logement à prix raisonnable, je suis heureuse de contribuer à la vie active de Megève. Depuis maintenant quelques temps que la Mairie s'occupe de la location de mon studio, j'en suis pleinement satisfaite. J'ai été conseillée pour toutes les démarches, la personne qui gère le service est disponible et compétente ; je suis pleinement sereine ! Si je devais mettre une note, sans hésitation cela serait un 10 sur 10 ! »

INVESTIR POUR LA QUALITÉ DE VIE

AMÉLIORATION / RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX



Budget:
670.800€ TTC

Le Local Jeunes

Été - automne 2025

En lieu et place de l'ancien « garage Conseil » route de la Plaine, les travaux ont significativement avancé pour créer le local d'environ 120 m² dédié à la jeunesse.

Afin de suivre les directives du bureau de Contrôle, un décaissement a dû être réalisé de manière à pouvoir procéder à l'étanchéité du bâtiment, en partie enterré. La rampe d'accès PMR a été coulée et avec la maçonnerie et le terrassement, la 1^{re} phase du gros œuvre est désormais achevée. Le chantier sera interrompu de manière à laisser place aux installations du Jumping et à ne pas effrayer les chevaux lors du Concours. La 2^e étape qui intervient dans l'été sera consacrée à la réfection de la charpente et à la mise en place des nouvelles menuiseries. La 3^e phase du chantier portera sur l'aménagement intérieur et les finitions extérieures pour une livraison prévue à la fin de l'automne.

Le Jardin de l'église Georg Muffat

2025 - 2026

Le projet d'aménagement du jardin Georg Muffat a été validé au début de l'été. Concerné par un chantier de requalification, il sera arboré et végétalisé avec l'installation également de bancs. Une rampe permettra une accessibilité facilitée de la zone de jeu de pétanque. Les circulations piétonnes entre l'impasse du Saint-Paul et le Chamois seront retravaillées afin de fluidifier les flux de déplacements. La Croix de Mission, tout comme la grille d'accès, ont été déposées fin juin pour être restaurées en atelier. Elles seront remises en place à la fin des travaux, à savoir au printemps 2026.

En parallèle, la Croix située sur le parvis devant l'église Saint-Jean-Baptiste a bénéficié d'une reprise à la fin du mois de juin ; les interventions sur la Croix de l'actuel cimetière devraient se réaliser par la suite.

Budget:
342.000€ TTC

Le Prieuré

Automne 2025

Budget:
995.000€ TTC

Les travaux de restauration de la toiture cuivre et des façades du Prieuré sont majoritairement terminés. L'échafaudage a pu être retiré au début de l'été tandis que des interventions d'étanchéité impacteront les terrasses à partir du mois de septembre.

La cuisine centrale

2026

La maîtrise d'œuvre pour le projet a été lancée au début du mois de juin permettant aux phases d'études de conception de débuter. Pour rappel, l'ancien site de l'école maternelle Henry-Jacques Le Même va être converti en une cuisine centrale, une salle polyvalente et en accueil de loisirs.

L'oratoire de St Jean-Baptiste dans le désert

2025 - 2026

Les consultations pour la réfection de l'oratoire Saint Jean-Baptiste dans le désert ont été lancées de manière à envisager un début de travaux à l'automne.

La statue de Saint Jean-Baptiste, qui doit être restaurée en atelier - une reprise sur place s'avérant trop risquée - sera prochainement déposée. La réhabilitation structurelle de l'ensemble s'achèvera en 2026. (voir article plus complet Lettre de Megève n° 59, p.15).



**Budget estimatif :
170.000€ TTC**

Le Palais

Automne 2025



**Budget :
3.900.000€ TTC**



Les critères de performance énergétique sont également au cœur de cette rénovation avec le remplacement du système de traitement de l'eau, la réduction du volume du bassin et l'installation d'une couverture thermique. Les travaux devraient être achevés pour l'été 2026.

La toiture de la Grande Crèche

La reprise de la toiture du bâtiment de la Grande Crèche fait suite à un diagnostic mettant en avant une forte dégradation sur l'ensemble de la couverture. Ainsi, après une 1^{ère} phase de renforcement de la charpente au printemps, les interventions sur les 730 m² de toiture

ont désormais débuté visant une finalisation à l'automne, sans suspendre pour autant l'activité d'accueil. Un volet thermique et énergétique a également été intégré au projet avec l'isolation de la toiture, la pose d'un bac acier et de panneaux photovoltaïques.

**Budget :
348.000€ TTC**

École Henry Jacques Le Même

Été - Rentrée 2025

Alors que l'école Henry-Jacques Le Même entièrement rénovée s'apprête à être dévoilée le 2 septembre, les aménagements intérieurs et les plantations se poursuivront durant l'été avec notamment la participation des six adolescents des chantiers jeunes de cette édition 2025.



**Budget :
5.640.000€ TTC**

Le marché pour la couverture thermique du bassin extérieur de la balnéoforme a été attribué ; les travaux s'effectueront entre la mi-septembre et la mi-octobre. Seuls les équipements intérieurs seront accessibles sur cette période avant une réouverture complète pour les vacances de la Toussaint.

La réfection du bassin de la piscine olympique débutera au mois de novembre.

Étanchéité, remplacement du carrelage par une cuve inox... à cela s'ajoutera la reprise des plages, de la dalle du Sport's bar et des pédiluves.

Volet énergétique des bâtiments communaux

Menuiseries de la DGAAE, cheminée du presbytère, réhabilitation de trois logements communaux au Maz... de manière globale, la commune procède à l'entretien régulier et à la maintenance de ses bâtiments, majoritairement en interne par le service bâti, afin d'en améliorer les performances énergétiques. Dans le même registre, elle a relancé le contrat de maintenance de ses structures en intégrant un volet énergétique dans le cahier des charges.

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

Route d'Odier

Automne 2025



Budget:

2.434.207€ TTC

Dès le mois de septembre, les travaux reprendront sur le 2^e tronçon de la route d'Odier, jusqu'au chemin des Ânes. La RD1212 sera également impactée par la création de la jonction entre le réseau pluvial et le bassin, nécessitant la mise en place d'un feu de signalisation et d'une circulation alternée pour 1 mois et demi environ.

Forage de Cassioz

Alors que le puit a déjà été réalisé il y a 2 ans, de nouvelles pompes vont désormais être raccordées aux réseaux à partir de la mi-août. Les équipements électro-mécaniques seront repris à neuf et un petit

bâtiment sera construit au-dessus du puit de forage. L'ensemble sera mis en service au mois de septembre.

Budget:

540.000€ TTC

Route du Jailet

Printemps et automne 2025

Les travaux de reprise des réseaux sur la route du Jailet, pour la partie entre la télécabine et le rond-point de la route du Palais des Sports, ont été réalisés sur la moitié de la voie jusqu'à l'impasse Capucine. Le trottoir a également été implanté, côté droit à la descente. Le chantier reprendra au mois de septembre.



Réservoir de la Livraz

Automne 2025

Budget:

696.485€ TTC

La cuve de 4.500 m³ du réservoir de la Livraz va être remplacée ; les travaux interviendront sur tout l'automne.

Chemin du Christomet

Le sentier rural du Christomet est concerné par un chantier de sécurisation de la zone. Fin juin, un filet de protection a été installé pour assurer un bloc rocheux. Les travaux reprendront ensuite à partir du 18 août pour 1 mois et demi environ. Les interventions consisteront en la protection de la falaise et le soutènement du chemin, qui sera fermé durant la semaine avec une réouverture les week-ends.

Budget:

265.149€ TTC

Travaux de réseaux

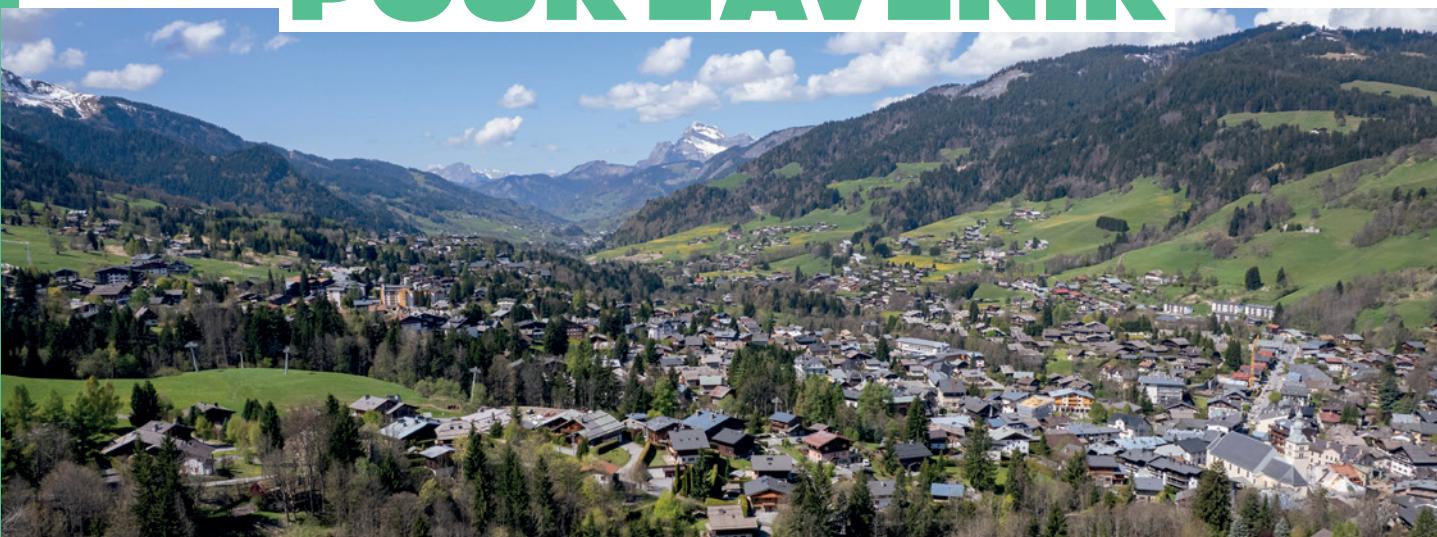
Automne 2025

La rue du Docteur Charles Socquet et l'allée Verte seront sujettes à une mise en séparatif des réseaux d'eaux usées et pluviales et un renouvellement de l'eau potable à partir de septembre pour la 1^{ère} voie puis octobre pour la seconde.

Budget:

273.380€ TTC

STRUCTURER UNE VISION POUR L'AVENIR



Engagée il y a maintenant 5 ans, la procédure de modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Megève s'achève avec le vote de sa révision en Conseil Municipal mardi 6 mai, désormais exécutoire depuis le 24 juin 2025. Une démarche qui s'inscrit dans une vision d'ensemble structurée par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document central du PLU.

Constituant le cœur stratégique du PLU, le **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** exprime les **grandes orientations de développement** de la commune pour les 10 à 15 années à venir. À Megève, il repose sur un équilibre entre attractivité, préservation du patrimoine naturel et bâti, qualité de vie, et adaptation face aux changements climatiques.

Le PADD s'est structuré autour de 3 grands axes :



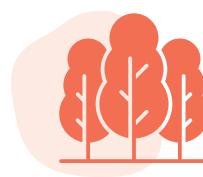
Conforter l'identité et l'attractivité de Megève

Station village, Megève souhaite **préserver son cadre architectural et paysager** tout en répondant aux évolutions du tourisme, à la diversification des activités économiques et aux besoins en équipements. Le PADD soutient un développement maîtrisé de l'hébergement touristique et de l'offre commerciale, tout en valorisant le centre-bourg et les hameaux.



Répondre aux besoins des habitants en matière de logement et de services

La volonté affirmée des élus au travers du PADD est de **développer du logement permanent accessible**, pour les familles, les jeunes actifs, les saisonniers mais aussi pour toutes les générations. Il intègre également des enjeux de mobilité, d'accès aux services et de maintien d'une vie locale dynamique toute l'année.



Préserver les ressources, le territoire et favoriser la transition écologique

La **préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers** est une priorité. Le PADD favorise une urbanisation mesurée, lutte contre l'étalement urbain, protège les zones humides et les continuités écologiques. Il encourage l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique et la qualité architecturale et environnementale des constructions.

La révision du PLU adoptée

Le **PLU** est le document réglementaire qui traduit concrètement les orientations du PADD. Il définit les règles d'urbanisme applicables sur l'ensemble du territoire communal : zonage, densités, implantation des constructions, prescriptions architecturales...

La procédure de modification du PLU engagée par la commune visait à mettre à jour certaines règles afin de :

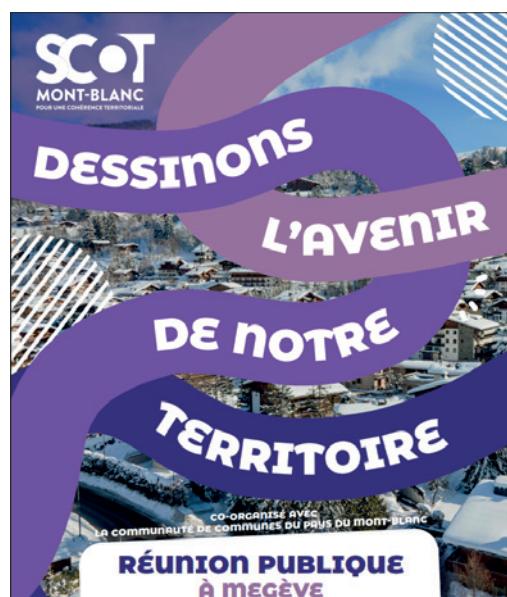
- mieux encadrer le développement urbain en cohérence avec le PADD
- ajuster les zonages pour répondre à des besoins identifiés (logement, stationnement, équipements)
- améliorer la lisibilité et la cohérence du règlement
- intégrer les dernières évolutions réglementaires nationales et intercommunales.

Cette modification est l'occasion de **renforcer la pertinence du PLU face aux enjeux actuels**, tout en maintenant les équilibres territoriaux et environnementaux.

À noter que la procédure de révision s'est inscrite dans un processus transparent et participatif. Après les phases de diagnostics, les concertations et enquêtes publiques permettaient à la population et aux acteurs locaux de s'informer régulièrement des avancées du projet avec également la tenue de réunions publiques, la mise à disposition de documents, registre d'observations... Ainsi **chacun a pu s'exprimer sur les orientations proposées** et contribuer à l'élaboration d'un document d'urbanisme adapté aux réalités du terrain. Une dernière réunion publique en septembre 2024 a permis de présenter les orientations générales du PADD et de recueillir les avis des participants.

Une articulation avec le SCoT du Pays du Mont-Blanc

La commune de Megève s'inscrit dans un territoire plus large, celui du **SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays du Mont-Blanc, un document d'urbanisme stratégique. Le territoire du Pays du Mont-Blanc, associé à ceux de la Vallée Chamonix Mont-Blanc, de Cluses Arve et Montagnes et des montagnes du Giffre est le seul de Haute-Savoie à ne pas détenir un SCoT.



Ce document définit les grandes orientations d'aménagement, d'habitat, de mobilité et d'environnement pour les années à venir garantissant une cohérence de développement sur le bassin. **Un travail à l'échelle intercommunale auquel Catherine Jullien-Brèches a pris part** dès son lancement en 2023.

La révision du PLU de Megève s'effectue en stricte compatibilité avec les objectifs du SCoT, notamment en matière de :

- limitation de la consommation foncière
- renforcement des centralités locales
- maintien de l'activité agricole et des paysages
- développement équilibré du tourisme et des activités économiques

Cette articulation garantit une **cohérence d'ensemble à l'échelle du territoire du Mont-Blanc**, tout en permettant à Megève d'exprimer ses spécificités et ses ambitions locales.



Vers un observatoire de la transition

En matière de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), la question des indicateurs est fondamentale. En effet, il convient de disposer de données concrètes permettant de bien mesurer les constats de départ tout comme les effets des actions initiées. La plupart du temps, les collectivités engagées se basent sur quelques indicateurs mono critères comme le Bilan Carbone(c) ou les consommations d'eau et d'énergies.

En la matière - et dans le cadre de la démarche "Megève s'engage" - la commune s'est récemment dotée d'un véritable **observatoire de la transition** appuyé sur une volonté de compréhension globale des enjeux et d'une approche multicritères permettant de disposer d'une vision à 360°. Cet observatoire s'appuie sur deux volets :

1

de nombreux **indicateurs en temps réel** permettant de suivre par exemple les flux de véhicules, la qualité de l'air, les consommations d'eau ou d'énergie... Ces données sont agrégées dans un outil unique

2

d'une solution innovante permettant d'exploiter les données issues des observations satellitaires pour mesurer (avec une précision de quelques mètres !) **des données vitales** comme la capacité des forêts et des parcelles agricoles à stocker du carbone, le niveau de stress hydrique, la santé de la biomasse et la nature de la couverture des sols. Sur certaines données, il est possible de remonter jusqu'à plusieurs décennies dans le temps ce qui permet de mesurer des évolutions et de prendre conscience des changements qui s'opèrent sur notre territoire.

À titre d'exemple, et dans un contexte global de changement climatique, ces données satellitaires sont précieuses pour **monitorer l'état de nos forêts** qui souffrent des attaques de scolytes et des épisodes de sécheresse. Par ailleurs, les nombreuses initiatives portées par la commune en matière de biodiversité (notamment l'Atlas de la Biodiversité Communale lancé le 23 mai dernier ou les Aires Terrestres Éducatives) s'appuieront sur des données éclairantes et nous pourrons suivre de près **les effets concrets de notre politique** sur la vitalité de nos écosystèmes.

La commune de Megève a reçu une subvention de l'État au titre du Fonds Vert 2025 sur la mesure Ingénierie à hauteur de 34.485 € pour sa « Démarche RSO : suivi et mise en œuvre du plan d'actions dédié à la transition » avec Atémia. Le montant de la dépense éligible subventionnable s'élève à 137.940 € HT, soit un taux de financement à hauteur de 25%.



Vers des événements plus durables

Dans le cadre de son engagement environnemental et sociétal, la collectivité a souhaité **formaliser une charte d'événements éco-responsables**. Si une première grille d'engagements avait été développée après l'obtention du 1^{er} Flocon Vert, celle-ci va plus loin, avec près de 40 critères objectifs, et 3 niveaux d'atteinte par critère.

La charte est articulée autour des grandes thématiques suivantes :



Gérer et Réduire la production de déchets, trier, valoriser



Limité la consommation d'énergie



Privilégier une restauration locale et les produits locaux pour une alimentation durable et lutter contre le gaspillage alimentaire



Limité la consommation d'eau



Respecter le site, ses habitants, son environnement



Inciter à la mobilité douce (covoiturage, navettes, vélo...)



Communiquer de manière responsable



Ancrer son événement au sein du territoire et promouvoir la solidarité



La collectivité souhaitant faire preuve d'**exemplarité dans ses engagements**, Toquicimes a été le premier événement évalué en 2024 par l'association Aremacs, spécialisée dans l'événementiel durable. Cela a permis d'**optimiser la grille pour les prochains événements**, mais surtout de proposer des améliorations dès l'édition 2025 de Toquicimes (gestion des biodéchets, accès à l'eau potable, etc.).



Les **organisateurs de grands événements à Megève ont été rassemblés pour évoquer cette grille** et la démarche de progrès collectif. Ils seront accompagnés par les équipes de la Mairie et Aremacs afin de fixer des engagements en amont des événements, et d'établir un diagnostic sur le terrain, suivi de préconisations. Cet été, la MB Race et le Jumping feront l'objet de cet accompagnement. Des premières réunions d'échange avec les organisateurs ont permis de **souligner les engagements de chaque événement**, et un premier point positif commun : la mutualisation des structures sur le parking du Palais puisque les deux événements se succèdent.



L'**Office des Sports est également sensibilisé à la démarche, et progressivement l'ensemble des associations mégevannes le seront**. La collectivité réunira chaque année l'ensemble des associations et organisateurs pour **échanger sur leurs initiatives respectives**, et identifier, ensemble, des points de progrès.



ACTUALITÉS



Crèche, vers de nouvelles aventures pour Chantal et Maud

Chantal Dubois, dit Chanchan pour les enfants et collègues, est arrivée en décembre 2010 après avoir exercée en tant qu'assistante maternelle à domicile. Son CAP Petite Enfance en poche, elle a d'abord intégré l'équipe de la micro-crèche où elle a accompagné de nombreux petits et a été très attentive à leurs besoins. **Référente HACCP**, elle a également optimisé l'organisation des cuisines. Désormais **en retraite depuis le mois de juin**, nous lui souhaitons de beaux projets à venir pour cette nouvelle page qui s'écrit.

De son côté **Maud Meunier** a rejoint la structure en septembre 2018, dans le groupe des Bouts d'abord puis a pris la **direction du Multi-Accueil en 2019**. Gestion des équipes et du quotidien, de la pédagogie auprès des enfants... elle s'est avérée une **collaboratrice essentielle au bon fonctionnement**

de la crèche. Dès cet été, elle prend la voie d'une formation d'ortho-pédagogique pour ensuite retourner à sa première vocation, l'encadrement des enfants en situation de handicap. Elle sera remplacée à compter du 1^{er} septembre par **Aurélie Angeloz-Nicoud** que nous aurons l'occasion de vous présenter dans le prochain numéro de la Lettre.

Écolo-crèche, des actions en faveur du développement durable

Impliquée dans une **démarche de labellisation Écolo-crèche**, la structure d'accueil de Megève poursuit ses actions en faveur du développement durable. La pose de **récolteurs d'eau** depuis le mois de mai permet de stocker l'eau de pluie pour l'arrosage du potager et des plantations.

Pour permettre l'**épanouissement de la biodiversité**, une partie du jardin a été imaginé tel un cheminement entre les herbes hautes, avec un circuit que les enfants pourront suivre et des **espaces ombragés aménagés** avec des tables et différents modules. Des tournesols ont été plantés près du potager, ainsi que des **variétés de fleurs attirant papillons et oiseaux**. Une zone dite « sauvage » a été laissée à destination des petites bêtes qui pourront également profiter de l'**installation récente de 2 hôtels à insectes** réalisés par les jeunes élus du CME. Ces derniers ont pu partager lors d'une visite à la crèche avec quelques-uns des enfants leur connaissance en la matière.



Le dispositif des repas partagés



Ce dispositif lancé il y a plusieurs années par les équipes de la Fondation Morand Allard rencontre à chaque édition un succès indéniable. Cette session encore, **plus de 60 parents ont adhéré au projet** de retrouver leur enfant pour partager leur temps du déjeuner sur le site où il vient chaque jour prendre ses repas. Petites sections ou primaires, la répartition a été équilibrée ; le programme sera renouvelé l'année prochaine pour ceux qui aurait manqué l'opportunité !

En route pour la 6^e



Fin d'année scolaire oblige, il est de coutume que les plus grands des primaires soient récompensés pour leur parcours avant leur entrée au collège. Ainsi Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, et Marika Buchet, adjointe aux affaires scolaires, se sont déplacées dans les établissements de Megève pour remettre aux **36 élèves des deux classes de CM2**, publique et privée, une calculatrice qui les suivra pour l'enseignement des mathématiques tout le collège durant. Un rendez-vous qui s'est déroulé jeudi 19 juin dans la nouvelle cour de l'école Henry-Jacques Le Même au cours duquel elles ont pu féliciter ces collégiens en devenir et échanger sur leurs souvenirs les plus marquants de leurs années de primaire. Nous leur souhaitons une belle rentrée pour septembre !

Des enfants engagés pour la mobilité



La commune a pris part pour la 4^e année consécutive au **challenge mobilité** organisé par la région Auvergne Rhône-Alpes, jeudi 5 juin, incitant élus et agents à privilégier un mode de déplacement alternatif pour le trajet domicile-travail. Les écoles de Megève ont elles aussi adhéré à la démarche, réunissant **près de 30 enfants** sur les deux groupes scolaires et deux professeurs. Marche, vélo, transports en commun, covoiturage, trottinette, scooter électrique... au total avec les **60 agents municipaux** ce sont près de **515 kms** qui ont été comptabilisés et partagés sur la plateforme régionale du challenge. Preuve que la transition fait écho auprès de toutes les générations !

Amélioration du cadre de vie

Les **espaces cuisine** installés au niveau des groupes des Filous et des Malins ont été **entièrement rénovés**, en interne par le service bâti de la Commune. Les plans de travail ont été augmentés et les installations rendues plus ergonomiques permettant d'optimiser les tâches. D'autre part, suite à un constat de dégradations sur l'ensemble de la toiture, la **rénovation de la couverture** du bâtiment de la Grande Crèche a été décidée pour cette année, permettant également d'améliorer le confort thermique et les performances énergétiques. L'installation de **panneaux photovoltaïques** a été actée afin de réduire le niveau de consommation ; pour ce faire, il était nécessaire de procéder au renforcement de la charpente. Les interventions ont été effectuées au cours du printemps. Les travaux concernant la toiture ont commencé début juillet et devraient s'achever fin octobre, **sans nécessiter de fermeture de la structure**.

Subvention

La commune bénéficie d'une subvention d'investissement d'un montant de 235.181€ HT de la CAF pour ses travaux de rénovation de la toiture de la crèche et la pose des panneaux photovoltaïques.

Le parcours vers l'école

Chaque année, les équipes des Filous et Malins accompagnent les maternelles en devenir pour des **matinées d'intégration dans leur future école**. Ainsi jeudis 12 et 26 juin, 23 enfants ont été accueillis dans les établissements Saint Jean-Baptiste et Henry-Jacques Le Même afin de faire connaissance avec leur enseignante, le personnel et de se familiariser avec les lieux.

Un lien qui **se poursuit à la rentrée** sur le temps du repas et de la sieste durant la 1^{ère} semaine.

Une présence précieuse pour nos petits sur ce temps de transition.



École Henry-Jacques Le Même, une rentrée dans les locaux rénovés !

Après 2 années de travaux, les écoliers d'Henry-Jacques Le Même vont pouvoir faire leur **rentrée 2025 dans des locaux entièrement rénovés**. La restructuration, qui a permis le regroupement de tous les niveaux de classe, offre désormais des **espaces optimisés** et des conditions d'enseignement optimales. Les salles ont été modernisées avec des **bureaux modulables**, sans casier, favorisant l'autonomie et la collaboration des élèves. Individuels, ils ont été positionnés dans la classe dans un meuble ouvert à hauteur des élèves, facilitant ainsi l'organisation et l'accès aux affaires personnelles. Les **assises flexibles** permettent aux enseignants de réorganiser l'espace pour faciliter le travail en groupe, les présentations, ou créer des secteurs de travail individuels, améliorant ainsi la **concentration, la motivation et les performances scolaires**. Les cours de récréation ont été travaillées de manière colorée et ludique, avec des **marelles, lignes de course, terrains de sport, de la verdure et un amphithéâtre**, offrant un environnement distrayant. En termes éducatifs, l'**intégration du numérique** a été une priorité ; des tablettes, ordinateurs portables et tableaux interactifs viendront enrichir l'expérience d'apprentissage.

Des **ateliers créatifs**, axés sur la cuisine, les arts plastiques ou la culture, complètent l'offre éducative.

Ils apportent une approche pratique et interactive de l'apprentissage, favorisant la créativité et la collaboration et permettent aux élèves d'explorer de nouveaux intérêts et talents.

La **bibliothèque**, désormais partagée entre **maternelles et élémentaires**, est aménagée de manière moderne et inclusive, favorisant le mouvement pour mieux faciliter la concentration des élèves.

Les **espaces administratifs** ont été agrandis pour accueillir un guichet unique, une infirmerie et l'équipe d'animation. Un ascenseur a été installé pour améliorer l'accessibilité et le volet énergétique a été optimisé.

Ces améliorations témoignent de l'engagement des élus à offrir un **environnement d'apprentissage moderne, flexible et inclusif**, répondant aux besoins de chaque élève et pour les générations à venir.

Rendez-vous mardi 2 septembre à partir de 18h
à l'école Henry-Jacques Le Même pour son inauguration

Budget 5.640.000€ TTC avec le soutien de :



Les services du périscolaire et de l'accueil de loisirs

Le **service périscolaire** accueille les enfants chaque matin dès 8h et le soir de 16h à 18h30 avec une tarification à la $\frac{1}{2}$ heure en fonction du quotient familial. Désormais **installé dans les nouveaux locaux** de l'école HJLM, tous les enfants goûteront dans la salle de restauration. Les élémentaires pourront ensuite faire leurs devoirs dans la salle du périscolaire tandis que les maternelles joueront dans l'espace adjacent pour se rassembler enfin sur un espace plus grand encore. Durant les périodes de vacances scolaires, **Meg'Loisirs occupera également les locaux** de l'école : les Lutins (3-6 ans) dans la salle périscolaire habituelle, les Canaillous (6-12 ans) dans une salle

dédiée avec matériel et accessoires de l'accueil de loisirs. Les **navettes restent d'actualité** sous réserve de places disponibles.

Pour tous ces services, le Guichet Enfance-Jeunesse centralise toutes les inscriptions et renseignements.
Tél. 04 50 58 77 84
service.enfance@megeve.fr





L'ORATOIRE SAINT JEAN-BAPTISTE ET LES CHAPELLES DE HAMEAUX

Printemps 2024, la commune de Megève lançait un diagnostic architectural et technique de 7 chapelles et de l'oratoire Saint-Jean-Baptiste. Un projet ambitieux et nécessaire pour préserver et entretenir un patrimoine cultuel au cœur de l'histoire de Megève.



Ce diagnostic a été l'occasion d'ouvrir l'ensemble des chapelles situées sur la commune, hormis celle du Musée pour des raisons de sécurité du bâtiment, à l'occasion d'un temps privilégié autour de la thématique « À la rencontre des Chapelles des Hameaux de Megève » qui a réuni habitants et amoureux de l'histoire de ces lieux uniques.

L'étude qui avait comme objectif de :

- Cerner les pathologies dont souffrent les édifices
- Définir un parti pris de restauration
- Proposer une hiérarchisation des travaux

Cet été et à l'occasion de 3 prochaines visites en pleine période estivale pour permettre des échanges, des nouvelles rencontres mais aussi de collecter des témoignages, Catherine Jullien-Brèches et Annick Socquet-Clerc, adjointe au maire déléguée à la Culture et au Patrimoine réaffirmeront leur volonté de faire de ces lieux uniques une priorité de leur politique patrimoniale.



Les rendez-vous sont déjà pris pour échanger autour de :

- La chapelle du Villard :**
jeudi 10 juillet dès 19h
La chapelle du Maz :
jeudi 17 juillet dès 19h
La chapelle des Pettoreaux :
jeudi 7 août dès 19h

Que ce soit votre chapelle ou celle du hameau voisin, ces temps de partage sont aussi l'occasion de se revoir au cœur de l'été.

Les ouvrages du Planay

L'étude des ouvrages qui franchissent le ruisseau Le Planay au cœur du centre du village a été annoncée lors de la réunion publique du 10 avril dernier. Une présentation des travaux d'ampleur qui s'imposera fera l'objet d'une réunion dès le rendu de l'étude en cours pour « évaluer l'état des ouvrages d'art ». Des zones ont déjà été identifiées à protéger nécessitant le placement de barrières en bois pour éviter des charges statiques hors normes.





CÉLÉBRER TOUTES

LES FACETTES DE L'ART

Sept ans après sa dernière exposition au Palais, Olivier Tops investit l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard avec sa rétrospective « Tops of Pop », point d'orgue de 20 années de création. Nous l'avons rencontré alors qu'elle se dévoilait au public.



Lettre de Megève : Pourquoi une nouvelle exposition à Megève quelques années seulement après celle de 2018 ?

Olivier Tops : Cette rétrospective est née de l'envie de faire un point après 20 ans passés à créer, imaginer et innover ; comme une envie de faire un arrêt sur images et prendre le temps d'observer et de donner à découvrir l'évolution de mon travail. Avoir en plus l'opportunité d'être accueilli dans ce magnifique espace d'arts moderne et contemporain avait une symbolique forte pour moi, de par le soutien qu'Edith m'avait porté depuis le début de ma carrière, et qui plus est juste en dessous de la mezzanine, où j'ai eu le plaisir de présenter mes œuvres au public pour la toute 1^{ère} fois à Megève en 2007.

LDM : Comment a évolué votre art au cours de ces 20 années ?

O. T. : Petit dernier d'une famille de photographes depuis 3 générations, j'ai naturellement suivi le chemin des prises de vue et des chambres noires, exerçant la photographie d'abord de manière dite classique puis, sillonnant le monde, je me suis alors tourné vers une version plus humaniste. De retour à Megève, une fois mon sac à dos posé, j'ai eu envie de sortir du carcan de la 2D, d'aller plus loin et de créer mes propres techniques, mon mode d'expression. J'ai commencé par peindre sur mes images avant d'imaginer le Nailshading, des tableaux-sculptures constitués de milliers de clous et de jeux d'ombres, le Smart Art qui dévoile un texte, une image ou une vidéo derrière des petits QR codes, ou plus récemment le 3for1, un triptyque en une seule pièce, en art optique. Le public découvrira pas moins de 18 techniques et près de 150 pièces. Il s'agit de l'exposition la plus complète de ma carrière. J'y présenterai ma nouvelle technique : le 4for1 que je dévoilerai aux visiteurs pour la toute première fois. Elle est constituée de 120 photos imprimées qui créent 4 images parfaitement harmonieuses ; c'est l'aboutissement d'un long projet, je suis enchanté de la révéler à l'occasion de l'exposition.

LDM : L'exposition a-t-elle un fil rouge ?

O. T. : Non elle ne présente pas réellement de fil rouge mais plutôt une forme de cohérence car elle illustre l'évolution de mon travail. J'ai imaginé l'exposition par le biais d'une déambulation à la fois au cœur de mes différentes techniques mais aussi via des thématiques. On y trouvera un secteur dédié aux photographies humanistes, dont une série réalisée sur 4 continents, un autre au Nailshading, au Smart Art, au NFT, une forme d'art numérique

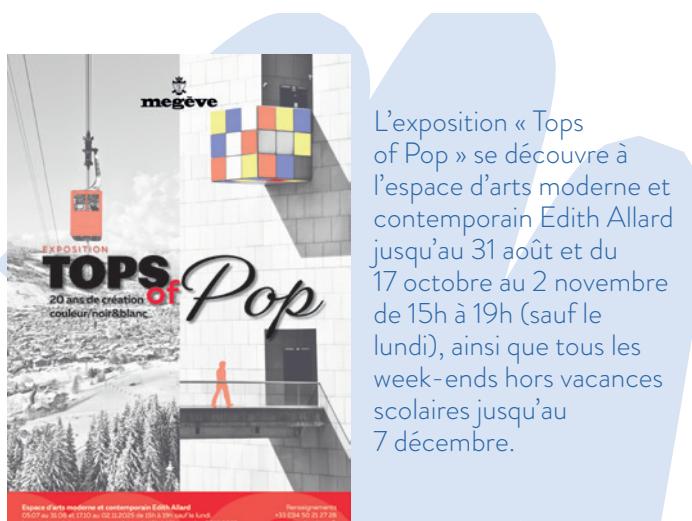
en Pixel, mais aussi mes réalisations sur le graphisme en noir et blanc, mes 1^{er} travaux de couleur, de pointillisme ou encore tout un pan sur « L'Homme rouge », New-York et les couleurs primaires et une salle vidéo où seront diffusées des interviews à différents moments de ma carrière. Un élément qui surprendra certainement le public, un univers multimédia mêlant musique : 10 morceaux en écoute via une Sonic Chair, assortis chacun à une œuvre.

LDM : Comment y est représenté le village de Megève ?

O. T. : J'ai consacré un espace assez vaste pour présenter Megève au travers de 7 de mes techniques, notamment la photographie, les toiles peintes, le Pixelart, le 3for1 laissant apercevoir une cabine du Jaillet sous différentes couleurs et ce pour la 1^{ère} fois dévoilée au public. Il y aura également cette toute nouvelle œuvre 4for1, pièce maîtresse de l'événement mais je n'en dis pas plus pour laisser la surprise de la découverte aux lecteurs-visiteurs. J'ajouterai simplement que je suis fier de l'ensemble des pièces, que toutes me représentent d'une certaine manière.

LDM : Comment s'annonce la suite de l'exposition ?

O. T. : J'envisage de faire voyager ensuite cette exposition en d'autres lieux mais pour moi, il était inenvisageable de ne pas la dévoiler en tout premier lieu dans mon village qui m'a inspiré de nombreuses œuvres. Et vous pouvez toujours me retrouver et découvrir d'autres pièces dans ma galerie-atelier, rue d'Arly à Megève.



La programmation Micro-Folie



Outre une immersion dans les collections numériques de grandes institutions et musées, la Micro-Folie de Megève propose :

Projections

Vendredi 25 juillet et 29 août

de 18h à 20h30

auditorium du Palais :

Soirée Opéra La Traviata
Réalisation François Roussillon
et associés – ©Opéra national de Paris - 2019

Ateliers

Mezzanine de l'auditorium
gratuits sans inscription :

Mardi 22 juillet et 05 août

de 10h à 12h :

Atelier vitrail : Deviens maître verrier en créant ton vitrail pour la Cathédrale Notre-Dame de Paris. À partir de 5 ans.

Jeudi 17 juillet, mardis 12 et 19 août

de 10h à 12h :

Atelier « Les jardins à la française »
À partir de 5 ans et 8 ans.

Samedi 20 septembre

de 15h à 16h :

Dans le cadre des JEP
Mission architecte, dans la peau d'un charpentier, sur inscription

La beauté de la nature dans l'art



Le Jardin alpin et l'allée cavalière accueillent désormais la **nouvelle exposition de David Carpano** « *Ce monde qui nous entoure* ». Une invitation à flâner au cœur de la nature, à travers le regard sensible de cet artiste passionné.

Originaire de Megève, David explore depuis plus de quinze ans l'art de la **photographie animalière**, une démarche profondément ancrée dans son amour pour les paysages et les êtres vivants qui les peuplent. Parcourant les **forêts et les reliefs** de sa région natale, il capture avec discrétion et respect des instants rares de la vie sauvage, veillant toujours à ne pas troubler l'équilibre fragile de la faune.

L'exposition propose une **trentaine de clichés** soigneusement sélectionnés, fruit d'une patience silencieuse et d'heures d'observation attentive. Ces images, prises sur le vif dans les environs de Megève, révèlent une faune souvent invisible, mais bien présente, à la fois timide et fascinante. **Jeux d'ombres et de lumière**, profondeur des plans, regards perçants ou gestes furtifs : chaque photographie témoigne d'une volonté de **sublimer la nature** dans ce qu'elle a de plus authentique et mystérieux.

Son exposition se découvre jusqu'au 6 mai 2026 au Jardin alpin et dans l'allée cavalière.



En chemin vers le Calvaire, l'exposition « *Croix-Moi* » de **Patrick Wack** vous mènera jusqu'au musée de l'Ermitage, ponctuant vos pauses contemplatives de **vingt tableaux** où les clichés du photographe incarnent des **représentations de croix** de manière contemporaine dans des scènes du quotidien.

L'exposition sur toute la montée du Calvaire a été prolongée jusqu'au 4 mai 2026.



Sur les hauteurs du Calvaire, au **musée de l'Ermitage**, l'aquarelliste **Elisabeth Socquet-Milleret** invite à déambulation artistique avec sa « *Balade mégevanne* ». Au travers son art du **carnet de voyage**, elle mêle esquisses spontanées et touches d'aquarelle pour capturer l'âme des lieux qu'elle explore. Son regard s'attarde sur des recoins discrets, des fermes anciennes baignées de lumière, des façades fleuries qui racontent le **charme du village**, ou encore des scènes du quotidien empreintes de poésie. Chaque page de son carnet révèle un **fragment de Megève** en été, entre douceur de vivre et patrimoine préservé. Une collection sensible et colorée dédiée au village, où se mêlent paysages familiers et détails inattendus.

À admirer jusqu'au 31 août au Musée de l'Ermitage, tous les jours sauf le samedi de 14h à 18h et durant les Journées Européennes du Patrimoine les 20 et 21 septembre.



L'AGENDA ÉTÉ / AUTOMNE

JUILLET

Animation Il était une fois du mardi 8 au jeudi 10

Jumping international de Megève

du samedi 12 au dimanche 20

Mégève Jazz Contest du samedi 12
au dimanche 14

Soirée et feux d'artifice, Fête Nationale dimanche 13

Cérémonie commémorative de la Fête Nationale
lundi 14

Siestes musicales les mercredis 16, 23 et 30

Concerts du jeudi les jeudis 17, 24 et 31

Concert in Javen dimanche 27



AOÛT

Megeve Blues Festival vendredi 1^{er} et samedi 2

Concours aux poulains samedi 2

Siestes musicales mercredi 6, 13 et 20

Concerts du jeudi jeudi 7, 14 et 21

Rencontres folkloriques samedi 9
et dimanche 10

Cirque AMAR du lundi 11 au dimanche 17

Course cycliste la Haute Route Alpes
du vendredi 22 au dimanche 24

Braderie d'été de Megève du vendredi 22
au dimanche 24

Mégève Mont-Blanc Cycling du vendredi 29
au dimanche 31



OCTOBRE

Concours de la race Abondance
dimanche 12

Toquicimes VIII^e edition
du vendredi 17 au dimanche 19

Festival Les petits asticots
mercredi 22

Les Petits princes de l'automne
vendredi 24 au vendredi 31

UNE AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE QUI TRAVERSE LES SIÈCLES



Les prémices des jumelages Franco-Allemands émergent dès 1962 avec la volonté du Général de Gaulle et du Chancelier allemand, Konrad Adenauer de tourner définitivement la page après 3 guerres en moins de 100 ans. Un traité d'amitié est signé le 22 janvier 1963.

C'est en 1968 que le Baron Von Richter, alors Consul de la République Fédérale d'Allemagne à Annecy, propose au Maire de Megève, Gilbert le Bescond, de prendre attaché avec la commune d'Oberstdorf avec laquelle il devine des similitudes.

L'évidence se confirme avec un attachement réciproque aux traditions et aux paysages alpins et **le serment de jumelage est signé le 15 janvier 1970** sous l'autorité Préfectorale.

« En ce jour nous prenons l'engagement solennel de maintenir des liens permanents entre les municipalités de nos communes, de favoriser en tous domaines les échanges entre les habitants pour développer, par une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment vivant de la fraternité européenne, de conjuguer nos efforts afin d'aider dans la pleine mesure de nos moyens au succès de cette nécessaire entreprise de paix et de prospérité : l'unité européenne ».

Portée par l'énergie des comités de jumelage et des associations locales respectifs qui ont réuni plus de 350 participants, **le jumelage Megève – Oberstdorf a fêté ses 55 ans** à l'occasion d'un week-end de festivités et de partages animé par l'Amitié de deux communes qui se sont déjà donné rendez-vous en novembre dans les alpes bavaroises.

Les **célébrations des 55 ans** d'une amitié intacte ont été l'occasion pour le maire d'Oberstdorf, Klaus King, d'**offrir un bassin réalisé par un artiste allemand local** qui prendra place très certainement au cœur du prochain jardin Georg Muffat derrière l'église.





2025





PARTAGER POUR MIEUX ÉVOLUER

Jeudi 22 mai, la commune de Megève organisait sa journée annuelle de rencontres dédiées au monde agricole. Plus de vingt agriculteurs et apiculteurs ont pris part à ce moment d'échanges rythmé par l'intervention d'associations et par des ateliers autour de problématiques majeures pour les exploitants.

Après un temps d'accueil où Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève, a évoqué de prochaines réunions de travail afin d'inventorier les contraintes d'accès aux alpages et terres en montagne, la journée s'est articulée autour de deux thématiques fortes : transmission et passation des exploitations et présence des zones humides dans un contexte agricole.

Le matin, les associations Adabio et Addear 74 ont mené **des ateliers autour des enjeux de la transmission et de la passation des exploitations**. Ayant respectivement pour objectif de soutenir l'agriculture biologique en créant un véritable réseau à l'échelle de la Haute-Savoie et des départements alentour et spécialisée dans les ressources, l'installation et la transmission, les intervenants ont débuté par un rapide tour de table, questionnant les participants sur leurs connaissances en la matière. « Trouver un repreneur, prendre conscience du potentiel de ma ferme,

comment préparer mon départ »... ce temps dédié a été l'occasion de formuler en groupe les problématiques, les besoins et les pistes de solution.

Avant le temps du déjeuner partagé autour d'un buffet, en présence des élus membres de la commission Agriculture, l'**association CMMA de reconnaissance et de promotion du Cheval de Megève et du Mulet des Alpes est intervenue** pour présenter les objectifs et étapes clés de sa démarche de labellisation.

Les pratiques agricoles en zones humides



L'après-midi s'est orienté sur le **thème des zones humides**. Présentes en grand nombre à Megève, elles présentent un intérêt écologique indéniable. Support d'une biodiversité remarquable, stockage d'eau et atténuation des crues... elles permettent le développement d'une abondance d'espèces. Elles font l'objet d'un plan de gestion 2024-2033 mis en œuvre par Asters-CEN74.

Dans l'exercice de leur activité, les agriculteurs se trouvent confrontés à la présence de zones humides sur leurs terres. Ils ont pu d'une part partager leurs **connaissances sur les espèces végétales et la cohabitation avec leurs bêtes** mais d'autre part ont aussi exprimé leurs besoins pour certains d'être accompagnés sur les bonnes pratiques en présence

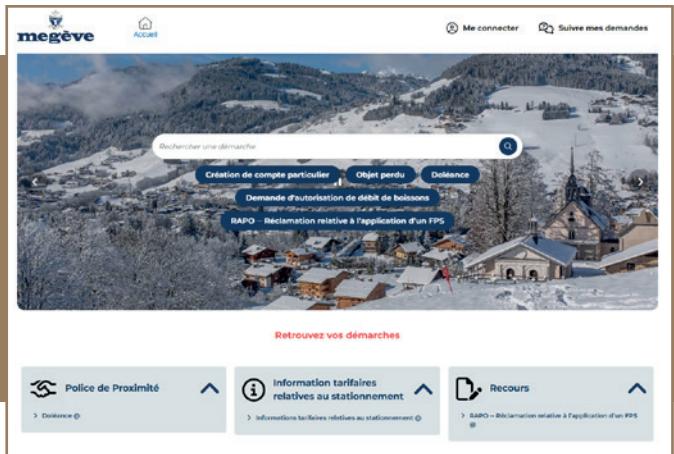
de ces sources d'habitat. Les services municipaux ont rappelé être un interlocuteur privilégié, pouvant également prendre attaché auprès du SMBVA et d'Asters-CEN afin d'apporter les réponses nécessaires.

Une **journée toujours très appréciée des élus de la commission agriculture et des exploitants** qui mènera à de nouveaux rendez-vous à l'automne autour des nécessités d'accès en montagne et au printemps prochain pour de nouveaux ateliers d'échanges.

Renseignements :
Service de la politique de l'Habitat
et de la politique Foncière
Tél. 04 50 93 29 04 – foncier@megeve.fr

UN NOUVEL OUTIL AU SERVICE DES USAGERS

La Police Municipale de Megève s'est dotée il y a désormais un peu plus d'un mois d'une nouvelle plateforme de contact, un portail citoyen permettant de développer plus encore les échanges avec les usagers. Atteignable directement depuis le site de la Mairie, le dispositif se veut simple et très accessible.



Plus que jamais à l'écoute de ses administrés, la commune de Megève a souhaité **développer un nouveau support permettant de faciliter les démarches** auprès de la Police Municipale, un portail citoyen conçu comme un outil pratique, intuitif et interactif. Au-delà de la simplification des requêtes au quotidien, la volonté municipale est également de permettre de faciliter les échanges avec les agents de la Police Municipale et de **renforcer la proximité avec les habitants**. En rendant les demandes plus fluides, elle souhaite retisser du lien avec la population, créer un **lien direct entre les citoyens et les services municipaux** de sécurité, le temps nécessaire au traitement se trouvant de ce fait réduit. La Police Municipale reste évidemment joignable par téléphone ou physiquement dans ses locaux pour toutes demandes ; le numéro d'interventions étant d'ailleurs à privilégier pour les urgences.

Une palette de services en ligne

Accessible depuis le site mairie.megeve.fr, onglet « services de la commune - Police Municipale » ou directement via la plateforme megeve.portailcitoyen.eu, le portail propose **différentes catégories de services en ligne** pour mieux répondre aux besoins des usagers. Signalement d'un objet perdu ou trouvé, dépôt d'une doléance de voisinage, contestation d'un forfait post-stationnement, prise de rendez-vous pour échanger avec un agent... le **système est opérationnel 7 jours sur 7 et 24 h sur 24** facilitant un dépôt de demandes en quelques clics, à tout moment et en toute simplicité. Avec plus d'**une dizaine de rubriques**, il dispose également d'onglets permettant de solliciter une surveillance en cas d'absence via l'opération Tranquillité Vacances ou pour les professionnels plus particulièrement de bénéficier d'une autorisation liée au débit de boissons. L'utilisation du portail implique

la **création d'un compte** nécessaire ensuite pour se connecter pour le suivi du dossier. Il s'avère également utile pour la transmission des informations et permet ainsi un traitement plus efficace de la requête. Avec ce nouvel outil, la Police Municipale affirme son **engagement pour une proximité modernisée, fondée sur l'écoute**, la réactivité et la transparence. Ce service en ligne est le reflet d'une volonté forte : maintenir un cadre de vie serein et sécurisé pour tous ceux qui vivent, travaillent ou séjournent à Megève.

Services de la Police Municipale
2011 route Nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Interventions d'urgence : Tél. 06 16 58 03 87

POUR QUE L'ÉTÉ RIME AVEC SÉRÉNITÉ

Alors que nos aînés entamaient l'été par la traditionnelle promenade du mois de juin, le programme s'annonce d'ores et déjà dynamique pour nos heureux retraités. Entre culture, danse, art et cuisine... les occasions de se retrouver ne manqueront pas !



La nouvelle brochure des **Après-midi bleus**, parue fin juin, donnait le ton d'une saison estivale riche en moments de partage. Le rendez-vous annuel de la **Promenade des Aînés**, jeudi 26 juin, a emmené près de 140 participants, entre élus de Megève et Demi-Quartier et séniors, pour une croisière sur les eaux cristallines du lac Léman avant un déjeuner les pieds dans l'eau à Sciez et une visite guidée de Genève.

Après cette escapade, a suivi la **visite de l'exposition "Tops of Pop"** à l'espace d'arts moderne et contemporain Edith Allard le 10 juillet, en présence de l'artiste Olivier Tops. Une parenthèse culturelle qui laisse place jeudi 17 juillet au **bal musette**, date incontournable également de l'été, animé par « La Bande à Pierrot » à Demi-Quartier. Au mois d'août, l'**atelier peinture** d'Isabelle Morand-Ehret se tiendra jeudi 21 à la Livraz. Pour la rentrée, reprise des bonnes habitudes avec un **atelier confiture** à la Fondation Morand Allard avant un rendez-vous sportif le mois suivant pour la Marche rose, associée à La Mégevanne, samedi 11 octobre. Le **loto des Aînés** viendra clôturer le mois, jeudi 23 octobre à la salle des Rhodos, avec la promesse d'instants festifs encore à venir...

Et bien sûr, les **activités récurrentes** : les déjeuners de la FMA tous les jeudis ; les activités manuelles et jeux de carte salle de la Moletta le mardi et jeudi et le Yoga séniors les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois !

Inscriptions obligatoires pour toutes les activités des après-midi bleus !
Renseignements : CCAS – Tél. 04 50 93 29 14 – ccas@megève.fr

Nouvelles démarches de rendez-vous CAF

Désormais, pour prendre un rendez-vous, physique ou téléphonique, auprès de votre **conseiller CAF** dans les accueils de Cluses, Annecy, Annemasse ou Thonon-les-Bains, vous devrez disposer d'un compte sur caf.fr ou sur l'appli mobile Caf-Mon Compte. Sur place, pour signaler votre arrivée, vous aurez à vous enregistrer sur une borne située à l'accueil. Vous souhaitez être accompagné pour la création d'un compte ou pour vos formalités auprès de l'organisme, le **CCAS est votre interlocuteur** dédié pour toutes ces démarches.

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

Cérémonie du 18 juin



Mercredi 18 juin, Catherine Jullien-Brèches, entourée des adjoints et élus de Megève, a célébré aux côtés des anciens Combattants de Megève et Demi-Quartier et du corps des Sapeurs-Pompiers la **commémoration de l'appel historique du Général de Gaulle** à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. Un devoir de mémoire que l'édile et le conseil municipal de Megève tiennent à honorer chaque année afin de rendre hommage à ceux qui ont défendu nos valeurs et notre liberté.

Une fresque hommage



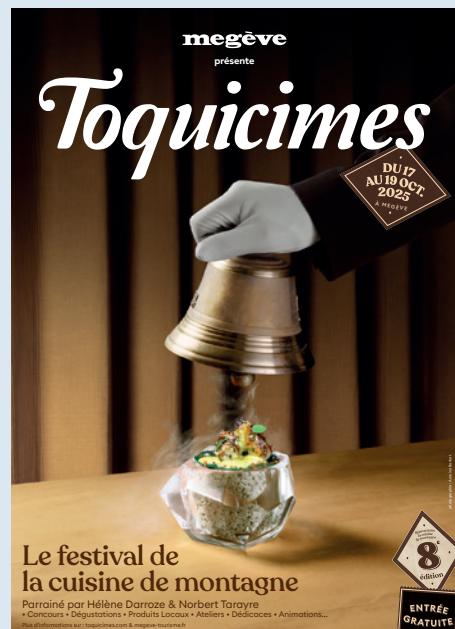
La Maison de la Montagne arbore depuis le mois de juin un **portrait du skieur Emile Allais**, inventeur de la méthode du ski français et véritable légende en son domaine. Né à Megève, il en a fièrement arboré les couleurs tout au long de sa carrière.

Ayant répondu favorablement à la demande des filles de Emile Allais, le

service Culture de la commune a fait appel au talent de l'**artiste graffeur Swed Oner**. Il a réalisé son portrait, via une technique à l'acrylique et à l'aérosol qui apporte une authenticité saisissante. Une œuvre à admirer sur la façade de la Maison de la Montagne, côté rue de la Poste.

@swed_oner

Toquicimes se dévoile



Autour de chefs confirmés et d'une vague de jeunes cuisiniers locaux, le **festival Toquicimes revient pour sa 8^e édition** du 17 au 19 octobre 2025, autour de la thématique « Quand la nouvelle génération réinvente la cuisine de montagne ». Riche de son histoire culinaire et de ses établissements de renom, le village est le terrain de jeu idéal où les chefs en devenir viennent se former, expérimenter et affirmer leur identité. Des figures emblématiques, comme le chef **Norbert Tarayre**, y ont fait leurs armes, ou sont venus faire les beaux jours de tables dans les massifs voisins, comme la cheffe **Hélène Darroze**, tous deux **parraîn de cette édition**. Restant fidèle à son ADN, Toquicimes est un événement gratuit et ouvert à tous avec un programme à destination de toutes les générations !

Le Plan canicule du CCAS

Jusqu'au 15 septembre, le CCAS met en place un **plan canicule** à destination des personnes isolées ou vulnérables pendant les périodes de fortes chaleurs. Appels hebdomadaires, rappel des consignes de sécurité, visites de la Police Municipale si nécessaire... **inscrivez-vous ou l'un de vos proches** auprès du CCAS ! N'oubliez pas de signaler l'absence prolongée d'un bénéficiaire.

CCAS de Megève
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr



Inauguration du sentier du Tétras-Lyre



jaune pour les randonneurs de 3.5 km. Agrémentées de panneaux et visuels thématiques, de tables d'orientation, de tables et bancs... elles offrent un panorama grandiose sur la chaîne du Mont-Blanc et les Aravis.

Autre dispositif en faveur de la sensibilisation à la préservation du patrimoine naturel, **le canapé forestier**, inauguré jeudi 10 juillet. Installé au Calvaire, à l'arrière de la chapelle Notre-Dame des Vertus, il permet de s'immerger dans l'ambiance des lieux et d'admirer les richesses de la biodiversité locale.

La fin d'année scolaire du CME

Après une année riche en projets en tout genre, en déjeuners de travail et agrémentée d'un déplacement à Paris pour découvrir une des institutions républicaines, les **élus du Conseil Municipal des enfants** se sont réunis jeudi 19 juin pour leur **dernier déjeuner** de l'année scolaire. L'occasion de faire un point sur leur mandat, sur les réalisations qui restent en cours de finalisation et de faire un point sur de **prochaines élections à venir à la rentrée**, 3 « anciens » élus ayant émis le souhait de poursuivre leur mandat.

Parmi une des dernières démarches mises en œuvre par les enfants du CME, la **collecte d'ouvrages** les 3 et 5 juin visant à renouveler les collections des écoles et collèges pour intégrer de nouveaux types de supports : mangas, BD, documentaires ou encore des supports en langues étrangères. Sur ces 2 fins d'après-midis, les jeunes élus ont pu collecter une soixantaine de livres !



Au cœur de la Fête de la Nature, samedi 24 mai, la commune de Megève a inauguré son **sentier pédagogique du Tétras-Lyre** au Jailles en présence de Catherine Jullien-Brèches, maire de Megève et de Jean-Pierre Chatellard, adjoint à l'environnement. Un projet qui reflète la volonté des élus de concilier **découverte du territoire et protection des ressources**.

Entre 1500 et 1800 m d'altitude, le sentier du tétras-Lyre offre 2 boucles : une verte plus familiale d'1 km et une

Agrémentées de panneaux et visuels thématiques, de tables

VIE POLITIQUE

Nous
Megève

Les belles promesses de l'été !

S'il est une saison qui sait aussi bien magnifier Megève, c'est l'été et tout ce qu'elle comporte de promesses d'avenir. Pour une commune qui veut revivre toute l'année, c'est la période idéale pour mettre en scène toutes ses activités, économiques, agricoles, artisanales, culturelles, ludiques ou touristiques. C'est une séquence privilégiée où tous les habitants rencontrent tous les résidents secondaires, les estivants ou tout simplement les gens de passage, les visiteurs. C'est un temps majeur qui devrait durer quatre mois, de début juin à fin septembre.

Avec le changement climatique, avec l'évolution des attentes de la société, avec les nouveaux comportements liés à la consommation, à la proximité et à la santé, l'été devient la référence du bien vivre à la montagne. Aussi, on se prend à rêver pour les prochaines années d'un grand projet collectif qui associe toutes celles et tous ceux qui veulent retrouver les valeurs du village, celles qui ont forgé son identité. L'agriculture doit faire l'objet de toutes les considérations tant elle est l'histoire de Megève. Elle rythme les journées d'été et elle façonne ses paysages. Avec elle, la découverte des espaces avec des sentiers de randonnée enfin améliorés, des pistes de vtt mieux organisées sur le domaine skiable, des animations à la ferme, sur les hauteurs comme sur la place du village doivent redonner tout son sens au territoire. Et il faut changer notre façon de penser la saison. L'été, l'événement c'est Megève et rien d'autre avec une attention toute particulière portée à la vie dans le village, ses commerces, ses bars, ses hôtels, ses restaurants et tout ce qui fait l'attrait de la commune. Nous appelions de nos vœux en 2020 à la création d'une halle alimentaire pour la valorisation des productions locales, à la rénovation du patrimoine agropastoral et de ses alpages tout comme les musées, celui de Megève et celui du Val d'Arly. Nous aimerais aussi voir l'accès à la fabuleuse cascade de la belle au bois enfin amélioré, sécurisé et pourquoi pas thématisé ! Nous voyons dans l'été une formidable opportunité de commencer à retrouver, ensemble, l'âme de notre village !

Notre parti c'est Megève !



La sortie de la Lettre de Megève n°60 étant concordante avec celle du bilan de mandat, nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des réalisations et des actions entreprises depuis 2020.

Nous vous souhaitons à tous un bel été

DU 07/04/2025 AU 28/06/2025

MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

mariages

Le 19/04/25 :
Pierre-Alexis SCHUHMACHER
et **Jeanne ESTÈVE**

Le 10/05/25 :
Jean-Claude WEBER
et **Céline KAZMIERCZAK**

Le 10/05/25 :
Romain COSTES
et **Sarah BARBEY**

Le 30/05/25 :
Arthur CAPELLE
et **Fanny BOYER**

Le 06/06/25 :
Marc-Antoine LACROIX
et **Alexia BOECKX**

Le 07/06/25 :
Thomas VERBEKE
et **Philippine BIGO**

Le 14/06/25 :
Julien VÉRAX
et **Audrey FLESCH**

Le 21/06/25 :
Benoît CORBINEAU
et **Clémence PETIT**

Le 21/06/25 :
Adrien VERCOLIER
et **Laura CASTELLANA**

Le 28/06/25 :
GROSSET-BOURBANGE
Yannick et MANON Floriane

Le 28/06/25 :
BRAVO ESCAMILLA Kevin
et **CAZES Jehanne**

naissances

Le 30/05/25 à SALLANCHES : **Gianni CHIFFLOT MALACARNE**
Le 23/06/25 à SALLANCHES : **Margaux APERTET**

décès

Le 28/04/25 à MEGÈVE :
Roger ALLARD

Le 04/05/25 à MEGÈVE :
Fernandes BRONDEX,
veuve PISSARD

Le 08/05/25 à MEGÈVE :
Eric PÉRINET

Le 20/05/25 à
SALLANCHES :
Nicolle ALLARD

INFOS PRATIQUES

LES SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE

1 place de l'Eglise
Du lundi au vendredi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

ASTREINTE ÉTAT CIVIL

Vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

URBANISME

Lundi au vendredi : 9h-12h

CCAS

Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
sur rendez-vous l'après-midi.
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS

247 route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS

Tél. 04 50 21 59 09

HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS & SERVICE ENFANCE

Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX

2023 route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

VIE ASSOCIATIVE

associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

DÉCHETTERIE

Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi :
De 8h15 à 11h45
et 13h30 à 18h15.
Tél. 04 50 91 40 12

SERVICES TECHNIQUES

Pour toutes urgences :
Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers :
rubrique SIGNALEMENT
via l'application MEGÈVE

EN LIGNE

MAIRIE.MEGEVE.FR

- Arrêtés municipaux
- Carte de résident

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

LA POSTE

276, rue de la Poste
Tél. 3631
Du lundi au vendredi : de 9h
à 12h et de 13h30 à 16h30
Samedi : de 9h à 12h

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

2 bornes Syane sur la RD 1212
niveau skate park (2 recharges),
1 borne parking de l'annexe de
la Mairie, Route du Jaillet
(1 recharge payante), 2 bornes
payantes sur le parking du
Jaillet, 1 borne limitée à 5h au
parking du Casino avec
2 recharges.

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électrique
Tél. 09 72 67 50 74

MEG'BUS

Horaires en ligne :
meg-bus.com

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière,
Le Palais, Megève Tourisme,
place de la Mairie, gare
d'arrivée téléphérique
Rochebrune, chalet de la
Plaine, patinoire de plein
air, altiport, tour Magdelain,
musée de Megève, musée de
l'Ermitage, Fondation Morand
Allard et Cote 2000.
Retirez votre code d'accès
à l'accueil de la médiathèque
ou de Megève Tourisme
ou par SMS gratuit en vous
connectant au wifi.

! LES URGENCES

POLICE MUNICIPALE

2001 route Nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30
• Objets trouvés, Tél. 04 50 93 29 22
• Interventions d'urgence, Tél. 06 16 58 03 87
• Stationnement Zones Bleues, disques
disponibles auprès de la PM, à l'accueil de
la Mairie, à l'Office et au parking du Casino.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE

1434, route Nationale, Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables).
Fermeture le mercredi.

POMPIERS

• Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU

• Tél. 15

MAISON DE SANTÉ

• 11 route du Villaret
• Médecins généralistes, Tél. 04 50 58 74 74
• Laboratoire de biologie médicale,
Tél. 04 50 21 29 95
• Infirmières :
Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet
et Sophie Leveque, Tél. 04 50 91 82 60
Annick Paget et Florence Chalas
Tél. 04 50 21 25 19
Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier
Tél. 04 50 91 85 90
• Pédiatriques - Podologues, Tél. 04 50 34 54 17
• Psychologue Clinicienne, Tél. 06 61 54 36 53
• Orthophoniste, Tél. 06 28 52 00 10

DEFIBRILLATEURS

Tour Magdelain, autogare (côté bus), chalet
de la Plaine, parkings (Village, Casino, Office
de Tourisme, Mont d'Arbois), façade cinéma
Panoramic, chalet nordique de la Livraz, DGAE
et CTM, façade FMA, Palais, altiport, terrain
de foot l'été, à bord du véhicule de la PM,
Maison des Associations, salle des Frasses,
façade crèche, service montagne nordique en
hiver et patinoire extérieure en hiver.

MONTENBUS

TRANSPORT À LA DEMANDE

Ouvert à tous, habitants comme
vacanciers, toute l'année du lundi
au samedi, sauf jours fériés !
Les horaires : de 6h45 à 19h30.
Réservation jusqu'à 15 min avant
le trajet (sur montenbus.fr ou au
numéro vert 0 800 2013 74).



Suivez-nous sur les réseaux sociaux [f](#) [g](#) [in](#)
Démarches en ligne, actus, petites annonces :
mairie.megeve.fr



TOUT L'AGENDA

Retrouvez le détail des événements et animations
sur megeve-tourisme.fr ou en flashant ce code

CONSEIL MUNICIPAL

Les mardis 8 juillet,
9 septembre, 14 octobre
et 2 décembre

DON DU SANG

Le lundi de 15h à 18h30
le 11 août, 13 octobre
et 8 décembre

MARCHÉ DES PRODUCTEURS

Tous les dimanches de juillet
et août, 1^{er} et 3^e dimanche
de septembre et octobre